

**SYNDICAT NATIONAL DE
L'EDITION PHONOGRAPHIQUE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

***SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION PHONOGRAPHIQUE
S.N.E.P.***

**SIEGE SOCIAL : 14 BOULEVARD DU GENERAL LECLERC
92200 – NEUILLY SUR SEINE**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat SNEP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil syndical. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

La note page 5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des liquidités disponibles en banque.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre syndicat, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

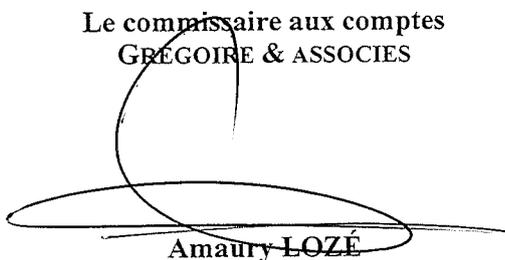
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 7 juin 2016

**Le commissaire aux comptes
GREGOIRE & ASSOCIES**



Amaury LOZÉ

**SNEP SYND. EDITION
PHONOGRAPHIQUE**

14 Bd du Général LECLERC
92200 NEUILLY

Syndicat Professionnel

**COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2015**



Arnaud BASSEVILLE
Expert-Comptable Diplômé

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
23. rue la Boétie - 75008 PARIS
Tél : 01 43 12 86 00
Fax: 01 43 12 86 01
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

24 rue de Surène - 75008 PARIS
Tél. 01 42 65 32 99 / 01 44 78 89 90 - Fax 01 42 66 45 75
E-mail : paris@soregor.fr - www.soregor.fr



BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	54 552,42	45 104,75	9 447,67	13 163,08
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	23 954,19		23 954,19	23 954,19
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	78 506,61	45 104,75	33 401,86	37 117,27
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés				
	5 478,00		5 478,00	2 850,00
Créances				
Usagers et comptes rattachés	29 511,55		29 511,55	37 698,75
Autres créances	560 070,48		560 070,48	467 119,11
Valeurs mobilières de placement	41 384,12		41 384,12	41 384,12
Disponibilités	1 316 691,83		1 316 691,83	1 065 804,97
Charges constatées d'avance	241 090,24		241 090,24	247 354,73
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 194 226,22		2 194 226,22	1 862 211,68
TOTAL ACTIF	2 272 732,83	45 104,75	2 227 628,08	1 899 328,95

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
23, rue la Boétie - 75008 PARIS
Tél : 01 43 12 86 00
Fax: 01 43 12 86 01
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds propres		
Autres réserves	1 218 363,20	1 215 233,68
<i>Résultat net comptable de l'exercice</i>		3 129,52
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	1 218 363,20	1 218 363,20
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 235,03	73 413,00
Dettes fiscales et sociales	176 758,61	183 646,50
Autres dettes	753 271,24	423 906,25
TOTAL DETTES (1)	1 009 264,88	680 965,75
TOTAL PASSIF	2 227 628,08	1 899 328,95
(1) Dont à moins d'un an	1 009 264,88	680 965,75

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
23, rue la Boétie - 75008 PARIS
Tél : 01 43 12 86 00
Fax: 01 43 12 86 01
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (12 mois)	Du 01/01/2014 au 31/12/2014 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Autres produits de fonctionnement				
Subventions de fonctionnement	679 075,20	679 237,88	-162,68	-0,02
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	26 709,79	29 039,37	-2 329,58	-8,02
Autres produits	1 049 883,48	994 673,85	55 209,63	5,55
Total des produits de fonctionnement	1 755 668,47	1 702 951,10	52 717,37	3,10
Charges de fonctionnement				
Autres achats et charges externes	907 884,55	879 232,31	28 652,24	3,26
Impôts, taxes et versements assimilés	62 537,32	57 800,84	4 736,48	8,19
Salaires et traitements	527 546,41	516 091,35	11 455,06	2,22
Charges sociales	251 933,54	240 986,08	10 947,46	4,54
Dotations aux amortissements sur immobilisatio	6 254,81	9 767,81	-3 513,00	-35,97
Autres charges	8 012,28	9 395,68	-1 383,40	-14,72
Total des charges de fonctionnement	1 764 168,91	1 713 274,07	50 894,84	2,97
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 500,44	-10 322,97	1 822,53	17,66
Produits financiers				
Produits nets sur cessions de Val. mob. plac.	8 434,92	14 874,75	-6 439,83	-43,29
Total des produits financiers	8 434,92	14 874,75	-6 439,83	-43,29
Charges financières				
Différences négatives de change		43,34	-43,34	-100,00
Total des charges financières		43,34	-43,34	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER	8 434,92	14 831,41	-6 396,49	-43,13
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-65,52	4 508,44	-4 573,96	-101,45

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
 EXPERTISE COMPTABLE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS
 Tél : 01 43 12 86 00
 Fax: 01 43 12 86 01
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (12 mois)	Du 01/01/2014 au 31/12/2014 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-65,52	4 508,44	-4 573,96	-101,45
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	65,52	167,58	-102,06	-60,90
Total des produits exceptionnels	65,52	167,58	-102,06	-60,90
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérat.de gestion		1 546,50	-1 546,50	-100,00
Total des charges exceptionnelles		1 546,50	-1 546,50	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	65,52	-1 378,92	1 444,44	104,75
TOTAL DES PRODUITS	1 764 168,91	1 717 993,43	46 175,48	2,69
TOTAL DES CHARGES	1 764 168,91	1 714 863,91	49 305,00	2,88
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		3 129,52	-3 129,52	-100,00

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
 EXPERTISE COMPTABLE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 23. rue la Boétie - 75008 PARIS
 Tél: 01 43 12 86 00
 Fax: 01 43 12 86 01
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

ANNEXE

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
23, rue la Boétie - 75008 PARIS
Tél : 01 43 12 86 00
Fax: 01 43 12 86 01
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015, dont le total est de 2.227.628,08 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des charges est de 1.764.168,91 Euros et dégageant un excédent de 0,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été élaborés et présentés conformément au règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et au règlement n° 99-03 du CRC relatif à la réécriture du plan comptable général tout en respectant le principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et les méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cotisations aux membres

- Membres actifs :

Les membres actifs sont tenus de payer une cotisation proportionnelle au chiffre d'affaires. Celle-ci est payable par quart dans le courant de chaque trimestre, d'après le chiffre d'affaires du trimestre précédent. La cotisation est égale à 0,195% de l'assiette de cotisation avec abattement de 99 % (dont les modalités de calcul sont précisées au point II) avec un minimum de 300 € par an. Cette cotisation est déclarée à l'aide d'un formulaire "déclaration de cotisation".

Les membres actifs sont également tenus de verser une cotisation proportionnelle aux rémunérations qui leur sont dues par la SSCP. Celle-ci est payable directement par cette dernière. La cotisation est égale à 1,5% de ces rémunérations (0% pour les vidéomusiques).

ANNEXE

- Membres associés :

Un membre est associé dès lors que son chiffre d'affaires annuel est inférieur à 208 700 €uros. Il est tenu de payer une cotisation forfaitaire annuelle de **150 €uros** dans le trimestre suivant la fin de l'année calendaire.

Les cotisations dues à l'IFPI par les membres associés et qui relèvent du collège H de l'IFPI seront réglées directement par le SNEP sur son budget. Chaque année, les membres associés communiqueront au SNEP le montant à régler à l'IFPI, à charge pour le SNEP de régler pour leur compte les montants dus.

Les membres sont également tenus de verser une cotisation proportionnelle aux rémunérations qui leur sont dues par la SCPP. Celle-ci est payable directement par cette dernière. La cotisation est égale à 1,5 % de ces rémunérations (0% pour les vidéomusiques).

- Nouveaux membres :

La cotisation du SNEP pour un nouveau membre part au premier jour du trimestre au cours duquel le membre a été admis au sein du SNEP (cf. procès-verbal du Conseil Syndical).

- Fabricants (presseurs, duplicateurs, studios d'enregistrements) :

La cotisation annuelle des membres actifs qui exercent la seule activité de fabricant de phonogrammes au sens de l'article 2 des statuts est plafonnée à **4 000 €uros**.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Le montant des produits SCPP correspondant à l'aide à la création se sont élevés au titre de 2015 à 1 048 202 €.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été établis conformément à la loi du 30 avril 1983 et au décret du 29 novembre 1983.

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
23, rue la Boétie - 75008 PARIS
Tél : 01 43 12 86 00
Fax: 01 43 12 86 01
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	417,40		417,40		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	417,40		417,40		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Installations générales	9 147,61				9 147,61
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 840,51	2 539,40	14 975,10		45 404,81
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66 988,12	2 539,40	14 975,10		54 552,42
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Prêts et autres immobilisations financières	23 954,19				23 954,19
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	23 954,19				23 954,19
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	91 359,71	2 539,40	15 392,50		78 506,61

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
23, rue la Boétie - 75008 PARIS
Tél : 01 43 12 86 00
Fax: 01 43 12 86 01
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	417,40		417,40	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	417,40		417,40	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales	3 492,71	868,49		4 361,20
Matériel de bureau, informatique et mobilier	50 332,33	5 386,32	14 975,10	40 743,55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 825,04	6 254,81	14 975,10	45 104,75
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	54 242,44	6 254,81	15 392,50	45 104,75

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	sur 1 ans
Installations générales :	Consommation temps	de 6 à 10 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 1 à 10 ans

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
 EXPERTISE COMPTABLE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS
 Tél : 01 43 12 86 00
 Fax: 01 43 12 86 01
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	23 954,19		23 954,19	
Actif circulant				
Autres créances usagers	29 511,55	29 511,55		
Personnel et comptes rattachés	3 654,44	3 654,44		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 715,97	1 715,97		
Débiteurs divers	554 700,07	554 700,07		
Charges constatées d'avance	241 090,24	241 090,24		
TOTAL DES CRÉANCES	854 626,46	830 672,27	23 954,19	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	79 235,03	79 235,03		
Personnel et comptes rattachés	35 740,66	35 740,66		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	132 573,60	132 573,60		
Etat et autr. collect. publi. - Autr. imp. taxes vers. ass	8 444,35	8 444,35		
Autres dettes	753 271,24	753 271,24		
TOTAL DES DETTES	1 009 264,88	1 009 264,88		

■ PRODUITS À RECEVOIR

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
 EXPERTISE COMPTABLE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS
 Tél : 01 43 12 86 00
 Fax: 01 43 12 86 01
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	20 000,00
Disponibilités	13 526,80
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	33 526,80

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 535,28
Dettes fiscales et sociales	53 496,56
TOTAL DES CHARGES À PAYER	87 031,84

ANNEXE

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	241 090,24
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	241 090,24

■ VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentation s	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRES				
Réserves	1 215 233,68	3 129,52		1 218 363,20
Résultat de l'exercice	3 129,52		3 129,52	
FONDS PROPRES	1 218 363,20	3 129,52	3 129,52	1 218 363,20
VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	1 218 363,20	3 129,52	3 129,52	1 218 363,20

■ AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

SARL GREGOIRE & ASSOCIES
 EXPERTISE COMPTABLE
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS
 Tél : 01 43 12 86 00
 Fax: 01 43 12 86 01
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

Origines

Excédent comptable définitivement acquis
 Report à nouveau antérieur
 Prélèvement sur les réserv. dont repris. de fonds antérieurement affect. à un proj. asso

Affectations

Report à nouveau
 Réserves
 Fonds associatif sans droit de reprise